

REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE

Titre(s) : REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE : UNITES ARMEES DU MATERIEL DE 240 (MLES 1884 ET 1917) A TRACTEURS / Ministère de la Guerre.

Auteur(s) : Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur : Paris : 1ère partie - Titre 7K, 1925

Description matérielle : 254 .

Résumé ou extrait : Instruction des unités armées du matériel de 240 (Mles 1884 et 1917) à tracteurs. Mise de la pièce à la disposition en batterie et hors batterie.

Sujet(s) : tracteur

batterie

ARTILLERIE

REGLEMENT MILITAIRE

MATERIEL MILITAIRE